

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2024 – Avenant 2 RADIO-AUDIO



PUISSANCE



RESPONSABILITÉ



ÉMERGENCE



CONVERGENCE



ACCOMPAGNEMENT

C – LPN+

1- DESCRIPTION

La diffusion des messages sur LPN+ se répartit sur près de 300 émetteurs Europe 2 et RFM en catégorie D (émetteurs qui diffusent uniquement de la publicité nationale), sur le DAB+ métropolitain ainsi que sur le flux live audio digital de RFM et Europe 2 (hors zone de couverture définie d'une station locale sur les environnements propriétaires de Lagardère Publicité News), soit sur l'ensemble du territoire français.

Liste des émetteurs : <https://www.csa.fr/maradiofm/formulaire>

DAB+ métropolitain : <https://www.dabplus.fr/national/multiplex/>

2- ÉLIGIBILITÉ

Tous les annonceurs sont éligibles à LPN+ et peuvent demander à communiquer sur cette offre.

Lors des périodes de fort encombrement, LAGARDÈRE PUBLICITÉ NEWS proposera à l'annonceur, via son agence media si le brief émane de cette dernière, de déplacer 10% des GRP de la campagne nationale sur LPN+. L'annonceur sera toujours libre d'accepter ou refuser l'utilisation de LPN+ selon les conditions et délais des CGV 2024.

L'achat ou le transfert figureront dans les ordres de publicité et les EDI.

3- CONDITIONS COMMERCIALES ET TARIFICATION

L'ensemble des conditions commerciales de la partie 02-B des présentes CGV s'applique à LPN+.

LPN+ bénéficie d'une publication tarifaire spécifique et adaptée.

Possibilité d'emplacements préférentiels sur LPN+

Le spot diffusé sur LPN+ est strictement le même que celui utilisé sur la campagne nationale dans le cas d'un transfert de GRP.

Les frais de diffusion : 32€ net HT par message diffusé sur l'offre.

Les audiences de l'offre LPN+ sont mesurées et certifiées par Médiamétrie sur les départements dans lesquels Europe 2 et RFM diffusent ou diffuseront courant 2024 uniquement en catégorie D.

La programmation sur LPN+, dans le cas d'un transfert de GRP, est réalisée et proposée par la régie LAGARDÈRE PUBLICITÉ NEWS. Elle est travaillée selon les mêmes conditions que la campagne nationale et sur la même cible média.

LPN+ participe à la réalisation des engagements contractualisés entre l'annonceur et la régie.

LPN+ figurera dans les outils de Mediaplanning du marché afin de pouvoir réaliser des bilans de campagnes et en mesurer les indicateurs (audiences, poids de prime, poids des jours...).